

REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE



INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION  
ET LA RECHERCHE EN EDUCATION



SERVICE DE LA FORMATION



**MODULE DE PREPARATION AU  
CERTIFICAT ELEMENTAIRE  
D'APTITUDE PEDAGOGIQUE (CEAP/EM)**

*Année 2018*

## SOMMAIRE

<b>N°</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>PAGE</b>
1	<i>Mot du Directeur de l'INFRE.</i>	5
2	<i>Note à l'attention du candidat postulant au CEAP-EM.</i>	7
3	<b>PÉDAGOGIE GÉNÉRALE</b>	9
4	<i>Thème n°1 : La sécurité de l'enfant à l'école maternelle.</i>	11
5	<i>Thème n°2 : Aménagement du cadre préscolaire.</i>	21
6	<i>Thème n°3 : La gestion de l'attention dans la mise en œuvre des activités d'éveil à l'école maternelle (Recherches personnelles).</i>	35
7	<i>Thème n°4 : Les contraintes liées au développement global du jeune enfant (Recherches personnelles).</i>	37
8	<i>Thème n°5 : L'hygiène à l'école maternelle (Recherches personnelles).</i>	39
9	<i>Thème n°6 : Le goût du merveilleux chez l'enfant (Recherches personnelles).</i>	41
10	<i>Thème n°7 : L'alimentation chez l'enfant (Recherches personnelles).</i>	43
11	<b>PÉDAGOGIE APPLIQUÉE</b>	45
12	<i>Recherches dans tous les domaines enseignés à l'école maternelle.</i>	47

## **MOT DU DIRECTEUR**

Chère candidate et cher candidat, tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès les épreuves de l'examen du Certificat Emémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP), option enseignement maternel. Ton choix est salutaire.

Mais sache que ton option ne sera payante que si tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module. L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps. En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits chez tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel. Titulaire d'une classe, tu te dois de t'astreindre à une grande discipline en alliant avec efficacité et rigueur, tes tâches pédagogiques à l'étude des modules et à la rédaction de tes devoirs.

Cette double exigence évoquée ci-dessus s'explique par le fait que les cours de l'INFRE constituent la théorie qui éclairera la pratique. Car enseigner, c'est bien préparer sa classe et dérouler effectivement des séquences de classe. Cette pratique constitue l'occasion privilégiée pour l'expérimentation des notions acquises à travers l'étude des thèmes et pour leur meilleure assimilation par la candidate ou le candidat.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr, couronnée de succès. Atout fondamental, la formation à l'INFRE est un appui d'une équipe technique aux membres de ton Réseau d'Animation Pédagogique (RAP). Sois en rapport étroit avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'à l'examen, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinions qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi, il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur.

Nul doute que toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves écrites de ton examen.

**Bonne chance à toi !**

**Pierre CHANOU**

## **NOTE A L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CEAP/EM**

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2017-2018 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP), option enseignement maternel. Voici quelques obligations liées à ta décision :

- 1- La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.
- 2- Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude et à faire évaluer tes connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Le Chef du Service de la Formation,

**Bio Luc AKIYO**

## ***A- PÉDAGOGIE GÉNÉRALE***

**THÈME N° 1 :**  
**LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT À L'ÉCOLE**  
**MATERNELLE**

## **Introduction**

L'enfant est un être vulnérable. Il a besoin de protection et de sécurité. A l'école maternelle, l'enseignant a le devoir de veiller plus à cette sécurité à cause de la fragilité et de la naïveté de ce dernier. C'est dire que la sécurité passe par la surveillance et doit avoir un caractère plus strict.

Qu'entendons-nous par sécurité ? Quel est son importance à l'école maternelle? Quels avantages cela procure ? Comment l'enseignant doit-il s'y prendre pour faciliter cette sécurité ?

### **1. Objectif général**

Renforcer les capacités des animatrices et animateurs de la maternelle sur la sécurité à l'EM.

### **2. Objectifs spécifiques**

Il s'agit de manière spécifique de :

- donner une clarification conceptuelle de sécurité et enfant;
- préciser l'importance de la sécurité à l'école maternelle ;
- indiquer les avantages ;
- dire le rôle de l'animateur dans la gestion de la sécurité de l'enfant à l'école maternelle.

### **3. Activités de préconception**

En te fondant sur tes connaissances personnelles et sur tes expériences, dis ce que tu sais de la sécurité de l'enfant à l'école maternelle.

### **4. Situation-problème**

C'est un matin de décembre dans une école maternelle. Il est huit heures. Les parents d'élèves viennent avec leurs enfants. Les enseignants les accueillent. M'Po et Téna se dirigent vers la balançoire et se poussent gaiement. Quelques instants après, l'on entend des cris et des gémissements. Téna a heurté violemment sa tête contre le rebord de la balançoire et a perdu connaissance.

Toute l'école est en émoi. Des questionnements fusent de partout. Comment cela s'est-il passé ? Où étaient les enseignants ? Comment situer les responsabilités ?

### **Tâche**

Tu es invité à lire le texte ci-dessus et à répondre à la consigne.

### **Consigne**

Quels problèmes soulève ce texte ?

As-tu certainement des questions aussi.

Tu es invité à mener les activités prévues dans ce module pour mieux comprendre.

## **5. Activités d'apprentissage**

### ***Activité n°1 : Clarification conceptuelle***

**Consigne** : En te servant du dictionnaire ou de tout autre document, tu es invité à donner une clarification conceptuelle de : sécurité et enfant.

### ***Activité n°2 : Importance de la sécurité à l'école maternelle***

**Consigne** : En te fondant sur tes expériences professionnelles, indique l'importance de la sécurité à l'école maternelle.

### ***Activité n°3 : Avantages de la sécurité à l'école maternelle***

### **Support texte**

**Texte** : La sécurité des enfants passe toujours par une bonne surveillance. Celle-ci a pour but d'écartier de l'enfant tout danger physique et moral et de prévenir les manquements à la discipline.

Etre fragile, l'enfant a besoin d'être défendu contre lui-même et contre les périls qui l'entourent. Son inexpérience ne lui permet pas de soupçonner le danger.

« Suivant l'âge des enfants, suivant leur nombre aussi, elle doit se faire plus serrée ou plus large de manière à obtenir le maximum d'ordre avec le maximum de liberté et d'initiative. Il faut que le jeu des surveillances soit ménagé de façon que l'enfant s'aperçoive que, dans la mesure où, par faiblesse, il abuse de la liberté, la surveillance s'affirme, et que, dans la mesure où il sait user de la liberté, la surveillance se fait discrète et respectueuse ». (Simler)

**Consigne :** Sur la base de tes connaissances personnelles et en t'appuyant sur le texte support, indique les avantages de la sécurité à l'école maternelle.

### **Activité n°4 : Rôle de l'animateur dans la gestion de la sécurité de l'enfant à l'école maternelle**

#### **Support texte**

**Texte :** L'animateur doit avoir des qualités de surveillant pour gérer la sécurité des enfants. En toutes circonstances, le bon surveillant se révèle perspicace. Il sait regarder, observer, deviner même. Il faut, pour cela un peu de psychologie et une assez longue habitude des enfants. Le bon surveillant s'il voit presque tout, sait aussi parfois ne pas voir ; il apprécie, dans l'instant la malice et l'étourderie, la mauvaise volonté ou l'inattention, l'indiscipline calculée ou l'écart spontané. Il est prévoyant. Il écarte, par l'exemple, les causes de désordre et d'indiscipline. Il est calme et ferme, tout à la fois.

L'enseignant de l'école maternelle ne doit jamais abandonner ses apprenants à eux-mêmes surtout au cours des activités libres et les séances d'éducation du mouvement. Tous les aménagements extérieurs (toboggan, tourniquet, balançoire, tunnels, bacs à sable...) doivent faire l'objet de surveillance stricte et rapprochée.

De même, il doit toujours se placer au bon endroit pour avoir constamment tout son petit monde sous les yeux. Les lieux d'aisance (toilettes, latrines) et les points d'eau (puits, fosses septiques) doivent être sécurisés.

Si l'enseignant veut s'absenter, il doit prévenir un collègue qui aura l'œil sur sa classe. Pendant l'exécution d'un travail, il ne doit pas rester à son bureau ; il circule entre les bancs et évite de tourner le dos aux élèves. S'il doit écrire longuement au tableau, il faut qu'il se retourne assez souvent pour voir ce qui se passe.

L'enseignant doit avoir spécialement à l'œil, les élèves agités et taquins. Il doit surtout surveiller les enfants pendant les activités qui demandent d'utiliser la craie de peur que les apprenants les introduisent dans les orifices.

Il faut éviter de faire manipuler les objets tranchants ou pointus par les enfants en vue de prévenir les risques d'accidents. Bref, il faut faire preuve de circonspection.

Au plan réglementaire, l'enseignant doit également respecter la Circulaire n°230/MEPD/DGM/DEMB du 28 février 1977 qui précise les conditions d'exercice de la surveillance des élèves. Cette disposition donne des directives sur les moments, les lieux, les actions qui doivent requérir une surveillance de la part de l'enseignant.

### **Consigne**

Lis le texte et indique ce que l'enseignant de l'école maternelle doit faire pour assurer la sécurité des apprenants.

### **Conclusion**

La question de sécurité à l'école maternelle apparaît comme primordiale au regard des risques encourus en cas de défaillance. Tous les acteurs, à quelque niveau qu'il se trouve doit se sentir interpellé et responsable. La sécurité dans ce secteur d'enseignement est tributaire d'une surveillance stricte, débarrassée de légèreté et applicable en tous lieux et à tous les instants.

## **6. Activité d'évaluation**

### **Dissertation**

**Sujet** : Simler écrit : « Il faut que le jeu des surveillances soit ménagé de façon que l'enfant s'aperçoive que, dans la mesure où, par faiblesse, il abuse de la liberté, la surveillance s'affirme, et que, dans la mesure où il sait user de la liberté, la surveillance se fait discrète et respectueuse ».

Apprécie cette pensée de Simler et profite pour prodiguer quelques conseils aux enseignants de l'enseignement maternel sur comment assurer la sécurité des apprenants.

## **7. Aller plus loin**

### **Glossaire**

Dispositions de la Circulaire n° 230/MEPD/DGM/DEMB du 28 février 1977.

## **8. BIBLIOGRAPHIE**

- Document d'accompagnement du Programme d'Activités d'Eveil et Approches Pédagogiques à l'Enseignement Maternel, Editions Ruisseaux d'Afrique.
- F. Macaire, Notre Beau Métier.
- Pédagogie Pratique pour l'Afrique.
- Traité de législation scolaire, Nouvelles Editions Africaines, 1983.

## ELEMENTS DE REPONSES

**Activité n°1** : Clarification conceptuelle de sécurité et enfant

- ***La sécurité***

La sécurité est l'absence de risque concernant l'intégrité corporelle d'une personne. Selon le dictionnaire Larousse électronique, c'est la confiance, la tranquillité d'esprit qui résulte de l'opinion, bien ou mal fondée, qu'on n'a pas à craindre de danger.

Il s'agit également de l'absence de conflit au sein d'une communauté ou à l'intérieur d'une ou plusieurs nations. C'est aussi l'absence de danger pouvant affecter le moral de quelqu'un. On parle de la sécurité des biens, de la sécurité publique, de la sécurité alimentaire...

- ***L'enfant***

L'enfant est un être en devenir avec ses potentialités propres. Il n'est pas un adulte en miniature comme on le prétend. C'est un être humain dont l'organisme est en croissance ; un être actif, gai, sociable, égoïste et généreux à la fois, généralement malléable, spontané, confiant, doté d'une personnalité propre.

Selon la Convention des droits de l'enfant, adoptée à New York par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989, il bénéficie des droits. Il s'agit du droit à un niveau de vie suffisant (art. 27), du droit de jouir du meilleur état de santé possible (art. 24 et 25), du droit de bénéficier de la sécurité sociale (art. 26), du droit à l'éducation (art. 28) et du droit au repos et aux loisirs (art. 31). D'autres droits sont venus compléter cet arsenal juridique comme le droit à un nom, à une nationalité, etc.

**Activité 2 : Importance de la sécurité à l'école maternelle**

Toutes les activités de l'école maternelle requièrent, dans une large mesure un minimum de sécurité. La mobilité des enfants est un facteur qui doit amener l'enseignant à redoubler d'attention vis-à-vis de ces derniers. Sans ce minimum, ses actions sont vouées à l'échec et lui-même s'expose au danger.

### **Activité 3 : Avantages de la sécurité à l'école maternelle**

Exploiter le texte support pour extraire les éléments de réponses.

### **Activité 4 : Rôle de l'animateur dans la gestion de la sécurité de l'enfant à l'école maternelle**

Exploiter le texte support pour extraire les éléments de réponse.

**THÈME N° 2 :**  
**AMÉNAGEMENT DU CADRE**  
**PRÉSCOLAIRE**

## **Introduction**

L'École maternelle est lieu, centre institutionnel qui accueille les enfants de deux ans et demi à cinq ans et où sont menées des activités d'éveil et d'éducation pour leur épanouissement. Il prépare l'enfant à l'école primaire.

A travers les programmes d'activités à l'école maternelle, les enseignants ont le devoir d'offrir à chaque enfant un cadre de vie et une organisation des activités qui favorisent son autonomie en lui laissant le temps de vivre ses premières expériences tout en l'engageant à de nouvelles acquisitions. Ils créent par conséquent les conditions de découvertes fortuites et suscitent les expériences spontanées.

### **I- Objectif général**

Renforcer les capacités des animateurs des écoles maternelles sur les stratégies à mettre en œuvre pour un meilleur aménagement du cadre préscolaire.

### **II- Objectifs spécifiques**

- clarifier les concepts « aménagement » et « cadre préscolaire » ;
- dégager l'importance de l'aménagement du cadre préscolaire ;
- préciser le but de l'aménagement du cadre préscolaire ;
- identifier des différents types d'aménagements du cadre préscolaire.
- s'approprier la valeur éducative de l'aménagement du cadre pré scolaire.

**III- Stratégies** : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif, recherche documentaire.

**IV- Matériel** : Craie, tableau, chiffon, papier, texte d'étude, Programme d'Activités d'Eveil et Approches Pédagogiques à l'Enseignement Maternel.

### **V- Activité de préconception**

#### **Consigne**

En ta qualité d'animateur et animatrice des écoles maternelles, tu as eu à aménager le cadre préscolaire à l'école maternelle.

- dis ce que tu sais de "l'aménagement" et du "cadre préscolaire" ;
- exprime tes besoins en informations complémentaires

## **VI- Activités d'apprentissage**

### **ACTIVITE N°1 : Clarification conceptuelle**

#### **Consigne**

Sur la base de tes expériences personnelles et du texte mis à ta disposition, on te demande de clarifier les concepts : aménagement- cadre préscolaire

### **ACTIVITE N°2 : Importance de l'aménagement du cadre préscolaire**

#### **Texte d'appui n°1 (Texte inédit)**

La période de la naissance à six ans est la plus riche en termes de possibilités d'apprentissage, de développement physique et mental.

L'école maternelle met l'enfant à l'abri des dangers (accident de circulation, noyade, électrocution, morsure de serpent, enlèvement d'enfant). Elle aide le tout-petit à développer ses principales capacités physiques et mentales, à mieux comprendre son environnement et apprendre le plus de celui-ci et le préparer à aborder aisément les apprentissages systématiques du primaire. Elle augmente l'efficacité de l'école primaire en préparant le jeune enfant pour y entrer à travers les activités qui lui sont proposées.

Elle est donc une mesure préventive très efficace contre le haut niveau d'abandon scolaire et de redoublement et augmente ainsi le taux de réussite de l'éducation primaire. De même, elle offre aux parents l'occasion de poursuivre personnellement leur responsabilité comme éducateur principal de leur enfant. Elle répond au besoin de garde d'enfants des parents qui travaillent tout en fournissant à ces derniers, une expérience valable, solide et éducative à partir d'activités variées augmentant ainsi leur chance de réussite. Elle met le parent en confiance. Il n'a plus d'inquiétude quant à la garde des enfants.

#### **Consigne**

- Lis attentivement le texte de support n°1 mis à ta disposition.

- En te fondant sur ce texte et sur tes connaissances et expériences personnelles, on te demande de dégager l'importance de l'aménagement du cadre préscolaire.

### **ACTIVITE N° : But de l'aménagement du cadre préscolaire**

#### **Texte d'appui n°2 (Texte inédit)**

Les objectifs de l'école maternelle sont d'ordre sanitaire, social, affectif et cognitif. Au plan sanitaire, ils permettent de protéger et de promouvoir la santé de l'enfant ; de respecter le rythme de vie de l'enfant ; de surveiller l'équilibre nutritionnel de l'enfant. Ils permettent également d'encourager les liens avec les services de santé ; de dépister les handicaps et prévenir les maladies et de donner de bonnes habitudes de propreté et d'hygiène. Au plan social, ils visent à assurer le gardiennage des enfants et à optimiser les possibilités des enfants. Ils se fondent sur les valeurs socioculturelles du milieu, favorisent la liaison étroite entre l'école et la famille et éduquent les parents en vue d'une harmonisation de l'action éducative.

Au plan affectif et cognitif, ce sont des objectifs qui prennent en compte les besoins de cette tranche d'âge et qui sont relatifs à la socialisation, au développement de l'affectivité, de l'expression, de l'autonomie et de la logique scientifique, à l'acquisition du langage et au développement intellectuel.

#### **Consigne**

- Lis attentivement le texte de support n°2 mis à ta disposition.
- En te fondant sur ce texte et sur tes connaissances et expériences personnelles, on te demande de préciser le but de l'aménagement du cadre préscolaire.

### **ACTIVITE N°4 : Identification des différents types d'aménagements du cadre préscolaire**

#### **Consigne**

En te fondant sur tes connaissances et expériences personnelles, on te demande d'identifier des différents types d'aménagements du cadre préscolaire.

Quelle différence faites-vous entre atelier et coin de vie à l'école maternelle ?

### **ACTIVITE N°5 : Valeurs éducatives de l'aménagement du cadre préscolaire**

#### **Consigne**

En te fondant sur les textes précédents et sur tes connaissances et expériences personnelles, on te demande de faire ressortir les valeurs éducatives ou principes cardinaux des différents types d'aménagements du cadre préscolaire.

#### **ACTIVITE D'EVALUATION : Etude de cas**

A la suite d'une inspection pédagogique auprès de l'animatrice Roukayath, le Chef de Région Pédagogique déclare : « Votre cadre de travail n'est pas approprié à l'épanouissement des tout-petits. Vous devez connaître les valeurs éducatives de l'aménagement de ce cadre d'apprentissage de ces jeunes âmes innocentes. »

L'animatrice ne faisait qu'acquiescer.

#### **Consigne**

- 1- Analyse ces propos.
- 2- Indique à cette animatrice l'importance et les valeurs éducatives de l'aménagement du cadre préscolaire.

## ELEMENTS DE REPONSE

### ACTIVITE N°1 : Clarification conceptuelle

- **Aménagement**

L'aménagement peut être permanent ou occasionnel. Le cadre préscolaire est aussi un environnement. L'aménagement du cadre préscolaire favorise l'acquisition de l'autonomie, du goût du risque, de la créativité, de la spontanéité, le développement socio- affectif, la libre expression orale, gestuelle et plastique.

- **Cadre préscolaire**

Le cadre préscolaire est le milieu, le domaine relatif à l'éducation des enfants de 0 à 5 ans. Ce cadre doit être aménagé pour permettre l'éducation des enfants de la tranche d'âge ci-dessus indiquée. **Aménager**, c'est transformer l'environnement premier pour qu'il réponde à une fonction donnée et pour un moment donné.

### ACTIVITE N°2 : Importance de l'aménagement du cadre préscolaire

L'aménagement du cadre préscolaire permet à l'enfant de :

- satisfaire son besoin de vivre dans un espace différent selon l'aménagement qu'on lui offre ;
- satisfaire ses besoins (affectif, intellectuel, cognitif) ;
- participer à l'aménagement qui doit être fait avec goût, de se créer l'environnement dont il a besoin pour se développer ;
- acquérir de bonnes habitudes d'ordre, de rangement ;
- acquérir l'autonomie et la socialisation ;
- acquérir l'habileté manuelle, l'initiation à la lecture, à l'écriture.

L'aménagement du cadre préscolaire à l'école maternelle assure en grande partie l'épanouissement des enfants.

### **ACTIVITE N°3 : But du cadre préscolaire**

L'aménagement du cadre préscolaire favorise l'acquisition de l'autonomie, du goût du risque, de la créativité, de la spontanéité, le développement socio-affectif, la libre expression orale, gestuelle et plastique.

L'aménagement du cadre préscolaire favorise les activités libres qui suscitent la joie et l'élan chez l'enfant ; elles permettent de mieux le connaître et de satisfaire ses besoins de manipulation, d'expérimentation, d'imitation, d'expression, etc.

### **ACTIVITE N°4 : Identification des différents types d'aménagement du cadre préscolaire.**

Nous avons l'aménagement intérieur et l'aménagement extérieur.

#### **❖ Aménagement du cadre intérieur**

A l'école maternelle quand on parle d'espace intérieur, il s'agit de la salle de travail considérée dans ses trois dimensions : sol, mur, plafond.

#### **Sol**

Il est essentiellement réservé aux coins de jeux et aux ateliers sans oublier bien sûr la disposition du mobilier scolaire (tables, chaises). Le local qui doit abriter les enfants doit nécessairement présenter un climat affectif à nul autre pareil. Il faut qu'il soit aéré, éclairé et bien décoré avec des mobiliers adaptés tels que :

- des tables de jeux ;
- des chaises pour enfants ;
- des tabourets ;
- des armoires ;
- des tableaux d'affichages et muraux...
- des gravures de qualité éducatives et expressives doivent être accrochées à la hauteur des yeux des enfants. Elles sont renouvelables.

Dans le souci de satisfaire les besoins d'imitation et d'expression de l'enfant, divers coins sont aménagés progressivement dans des buts pédagogiques. Il s'agit du :

- coin-poupée ;
- coin-marchand ;
- coin-eau ;
- coin-docteur ;
- coin-pharmacie ;
- coin-cuisine ;
- coin-coiffure ;
- coin-repos ;
- coin-bibliothèque ;
- coin-dessin ;
- coin-peinture...

Les coins de vie, à l'instar des ateliers, sont des espaces ayant des fonctions pédagogiques que l'enseignant aménage pour accueillir les enfants. Ce sont des subdivisions spatiales équipées d'objets de récupération et de matériels didactiques comme les encastremements, les lotos, les puzzles et autres. On peut dans une classe maternelle avoir : le coin poupée, le coin marchand, le coin eau, le coin docteur, le coin pharmacie, le coin cuisine, le coin coiffure, le coin repos, le coin bibliothèque, le coin dessin, le coin peinture, le coin déguisement, le coin bricolage, le coin garage, le coin des manipulations, le coin de construction...

Quant aux objectifs de préparation de l'enfant aux apprentissages scolaires, des ateliers fonctionnent concomitamment avec les coins à l'heure des activités libres. Il s'agit notamment de :

- l'atelier d'initiation à la mathématique ;

- l'atelier d'initiation à l'écriture (graphisme) ;
- l'atelier d'initiation à la lecture ;
- l'atelier d'activités manuelles et technologiques ;
- l'atelier de dessin ;
- l'atelier de peinture.

Les ateliers sont des espaces d'apprentissage premiers « parce qu'ils permettent à l'enfant de découvrir que l'apprentissage est dorénavant un horizon naturel de sa vie. Ils lui permettent d'entrer dans une articulation entre jeu et activité. Il deviendra progressivement un écolier qui aime apprendre, qui a pris conscience qu'il existe des chemins qui mènent à des savoir-faire inédits, à des connaissances toujours neuves.»

### **Nuances entre atelier et coin de vie**

Dans les ateliers, l'enfant est invité à réaliser des tâches à partir des consignes de l'enseignant. Ici, l'enfant réalise des apprentissages systématiques et il réinvestit librement, de façon spontanée ses acquis formels et non formels dans les coins de vie.

Par contre dans le coin, l'enfant organise librement ses activités, comme il l'entend dans l'ordre et la discipline. Bien plus qu'une variable d'ajustement, les coins de vie sont de véritables espaces d'apprentissage social, langagier, moteur...

La différence entre coin de vie et atelier réside dans le fait que dans le coin, l'enfant organise librement ses activités, comme il l'entend mais dans le respect de l'ordre et la discipline tandis qu'à l'atelier, il est invité à réaliser des tâches sous les consignes de l'enseignant. Il réalise des apprentissages systématiques dans l'atelier et il investit librement, de façon spontanée, ses acquis formels et non formels dans le coin de vie.

### **Mur**

Il est réservé à l'installation et à la décoration de la salle. A cet effet, les images, les gravures, les dessins d'enfants portant sur des thèmes différents : animaux,

thèmes de vie familiaux y sont accrochés à la hauteur des enfants.

C'est un travail qui demande un grand soin d'esthétique de la part de l'adulte.

### **Plafond**

Quant à lui, il est l'une des trois dimensions et peut être décoré par des guirlandes et des mobiles. Pour ce faire, l'apport humain est indispensable.

#### ❖ **Aménagement de l'espace extérieur**

La cour de l'école nécessairement clôturée, doit être sécurisante et ombragée d'arbres et de fleurs adéquats bien entretenus, gaie, attrayante, avec un sol aménagé et susceptible d'amortir les chocs éventuels.

Pour permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins de mouvement et de manipulation, il est nécessaire de prévoir :

- une piste aménagée pour permettre à l'enfant de se découvrir ;
- un portique pour grimper ;
- un portique pour les jeux d'adresse ;
- une balançoire ;
- des tunnels ;
- un escalier de géant ;
- un toboggan ;
- un jeu de labyrinthe ;
- une poutre d'équilibre ;
- un muret en terre avec des orifices pour poser les pieds et s'agripper ;
- un bac à sable ;
- un coin eau ;
- de divers objets à tirer ou à rouler...

## **ACTIVITE N°5 : Valeurs éducatives de l'aménagement du cadre pré scolaire**

L'aménagement du cadre préscolaire doit répondre à un certain nombre de principes cardinaux que voici :

- **Sur le plan de la sécurité**

Dans ce domaine, il faut en particulier veiller à l'esprit libre des sorties, éviter les objets dangereux (coupant, pointu, toxique).

- **Sur le plan de l'hygiène**

Les enfants doivent bénéficier d'un éclairage naturel. Aussi faut-il que la salle soit orientée correctement et que les ouvertures soient grandes pour faciliter l'aération. Ils doivent bénéficier également d'un éclairage artificiel ; c'est pour cela que l'électrification est souhaitable dans les zones où c'est possible. Chaque enfant doit pouvoir disposer d'un espace vital afin de se mouvoir facilement. C'est pour cela que l'effectif des enfants doit être lié à l'espace et au volume de la salle.

- **Sur le plan affectif et psychologique.**

Les enfants doivent évoluer dans un cadre sécurisant par son atmosphère accueillant et ses coins familiers harmonieux, par sa décoration de bon goût à laquelle les enfants sont du reste associés, riche par les sollicitations variées offertes dans les différents coins et ateliers. Ces ateliers doivent mettre à la disposition des enfants des matériaux et des outils aussi variés que possible, propices à la créativité, à la recherche personnelle, ce qui suppose l'installation de groupes de travail disposant d'une autonomie réelle. Ces ateliers doivent favoriser de nombreux contacts entre les enfants en vue d'une socialisation. Ce qui conduit à envisager la nécessité de réserver un espace permettant le regroupement aisé des enfants chaque fois que cela est souhaitable. Cette organisation doit être rationnelle. Afin de ne pas se disperser inutilement, l'adulte doit pouvoir facilement disposer du matériel nécessaire. Elle doit pouvoir également trouver rapidement tel document, tel matériel. Ceci suppose un rangement méthodique des réserves (fournitures de tous ordres) et de la documentation (livres, photographie affiches...)

- **L'habitude de l'ordre**

Il faut en effet songer à remettre en place tout ce qui ne sert plus. Pour permettre aux enfants de se servir eux-mêmes, il faut leur donner les moyens. Ici intervient l'âge des enfants et l'ingéniosité de l'adulte.

Il faut également tenir compte des besoins de l'enfant :

- besoin de mouvement (courir, sauter, grimper, pousser, ramper...);
- besoin d'initiation de l'adulte (papa, maman, artisan, artiste, marchand, médecin,...);
- besoin intellectuel : observer, manipuler, créer, découvrir, s'informer, agir, comparer, juger, apprécier.

**THÈME N° 3 :**  
**LA GESTION DE L'ATTENTION DANS LA**  
**MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS**  
**D'ÉVEIL À L'ÉCOLE MATERNELLE**  
**(Recherches personnelles)**

**Sujet : Etude de cas**

Au cours d'une séance d'Unité Pédagogique Pascaline, une animatrice de la section des petits déclare : « Il n'est pas facile d'attirer l'attention des enfants turbulents lors des séquences de classe à l'école maternelle. Par moments je suis obligée de leur tirer les oreilles pour les ramener à l'ordre. Vous voudriez bien me dire comment m'y prendre désormais pour attirer leur attention sur l'objet d'étude. »

**Consigne**

- Analyser ces propos.
- Indiquer à cette animatrice comment procéder pour capter l'attention de ses tout-petits au cours des séquences de classe.

**THÈME N° 4 :**  
**LES CONTRAINTES LIÉES AU**  
**DÉVELOPPEMENT GLOBAL DU JEUNE**  
**ENFANT**

**(Recherches personnelles)**

**Sujet : Etude de cas**

Au cours d'un entretien entre l'animatrice Judith et sa directrice, celle-ci lui déclare : « Vous devez connaître les différents obstacles qui portent dangereusement entorse au développement harmonieux de l'enfant à l'école maternelle et les éviter dans votre pratique quotidienne de classe. » A ces propos la maitresse Judith ne faisait qu'acquiescer.

**Consigne**

- 1- Analyse ces propos.
- 2- Prodigue à cette animatrice les conseils pédagogiques afin de l'aider à savoir prendre en compte les obstacles sur la route du développement du jeune enfant.

**THÈME N° 5 :**  
**L'HYGIÈNE À L'ÉCOLE MATERNELLE**  
**(Recherches personnelles)**

**Sujet : Etude de cas**

A la suite d'une de visite classe du Conseiller Pédagogique auprès de l'animateur Josephine de la section des grands, le Conseiller Pédagogique déclare : « Bien des maux seraient évités si l'on connaissait les régies d'hygiène et si l'on avait la volonté de les observer. Il importe donc de les enseigner à l'école, de les faire pratiquer.»

L'animateur ne faisait qu'acquiescer.

**Consigne**

- 1- Analyser ces différents propos.
- 2- Indiquer à cet animateur l'importance de l'hygiène à l'école maternelle.

**THÈME N° 6 :**  
**LE GOÛT DU MERVEILLEUX**  
**CHEZ L'ENFANT**  
**(Recherches personnelles)**

**THÈME N° 7 :**  
**L'ALIMENTATION CHEZ L'ENFANT**  
**(Recherches personnelles)**

## ***B- PÉDAGOGIE APPLIQUÉE***

**Recherches dans tous les domaines  
enseignés à l'école.**

Ont participé à l'élaboration de ce module :

<b>Encadrement technique</b>	
<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Qualité/structure</b>
Pierre CHANOU	Directeur/INFRE
Kodjo AGBOGLA	Secrétaire Général/INFRE
Bio Luc AKIYO	Chef Service Formation/INFRE
<b>Rédaction</b>	
Fassinou ZINSOU	IEPD/PR
Emile WANNOU	IEPD/PR
Bellor GNAMBODE	CP/PR
Calixte DOSSOU-YOVO	Psychopédagogue
<b>Création graphique et mise en page</b>	
Nicolas GOGOHNKA	Chef Service Production/INFRE